

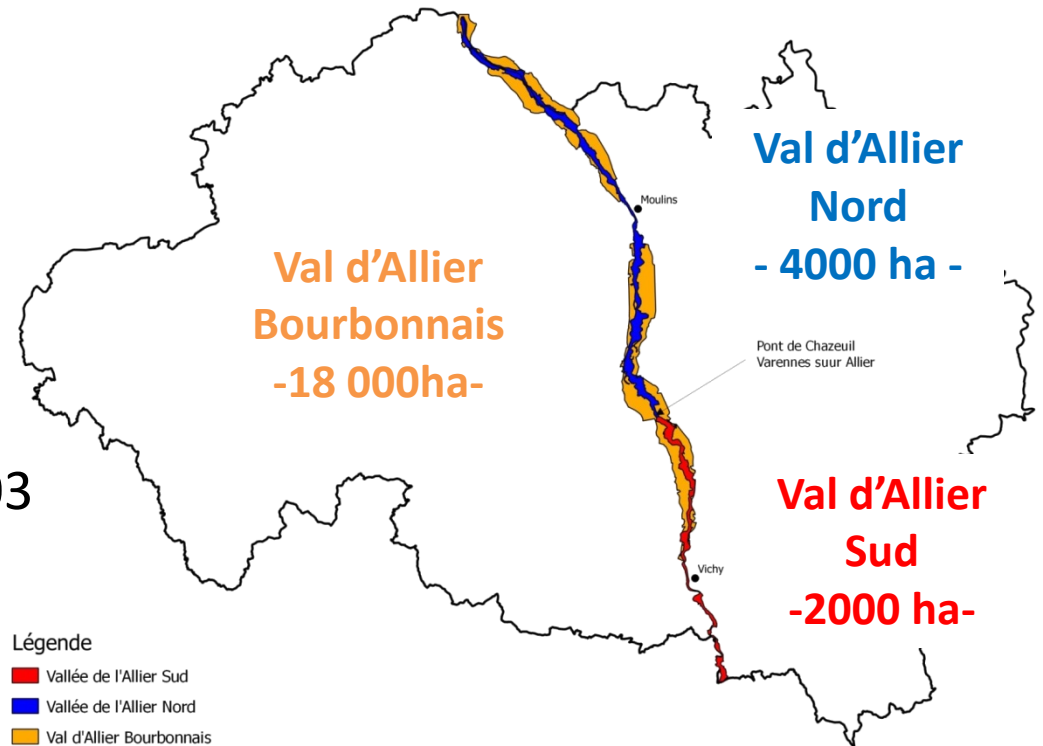
Réactualisation des Docob des sites Natura 2000 du Val d'Allier

Groupe de travail Préservation dynamique fluviale



© Philippe BUSSE

- 3 sites Natura 2000 sur le val d'Allier 03
- 3 Docobs validés en 2002-2003



- ➔ **Nécessité de réactualiser les Docob**
- ➔ **Simplifier : 1 Docob pour les 3 sites**

Principaux objectifs des Docobs Natura 2000

des sites du val d'Allier 03

validés par les comités de pilotage en 2002-2003

- Favoriser le maintien d'une dynamique fluviale active et d'un espace de liberté
- Favoriser le maintien ou le retour d'activités humaines adaptées
- Informer, sensibiliser à la préservation de ce patrimoine naturel

4 thématiques :

- Actions d'animation, de coordination, de communication
- Actions foncières et réglementaires
- Actions de gestion du patrimoine naturel
- Actions de suivis scientifiques

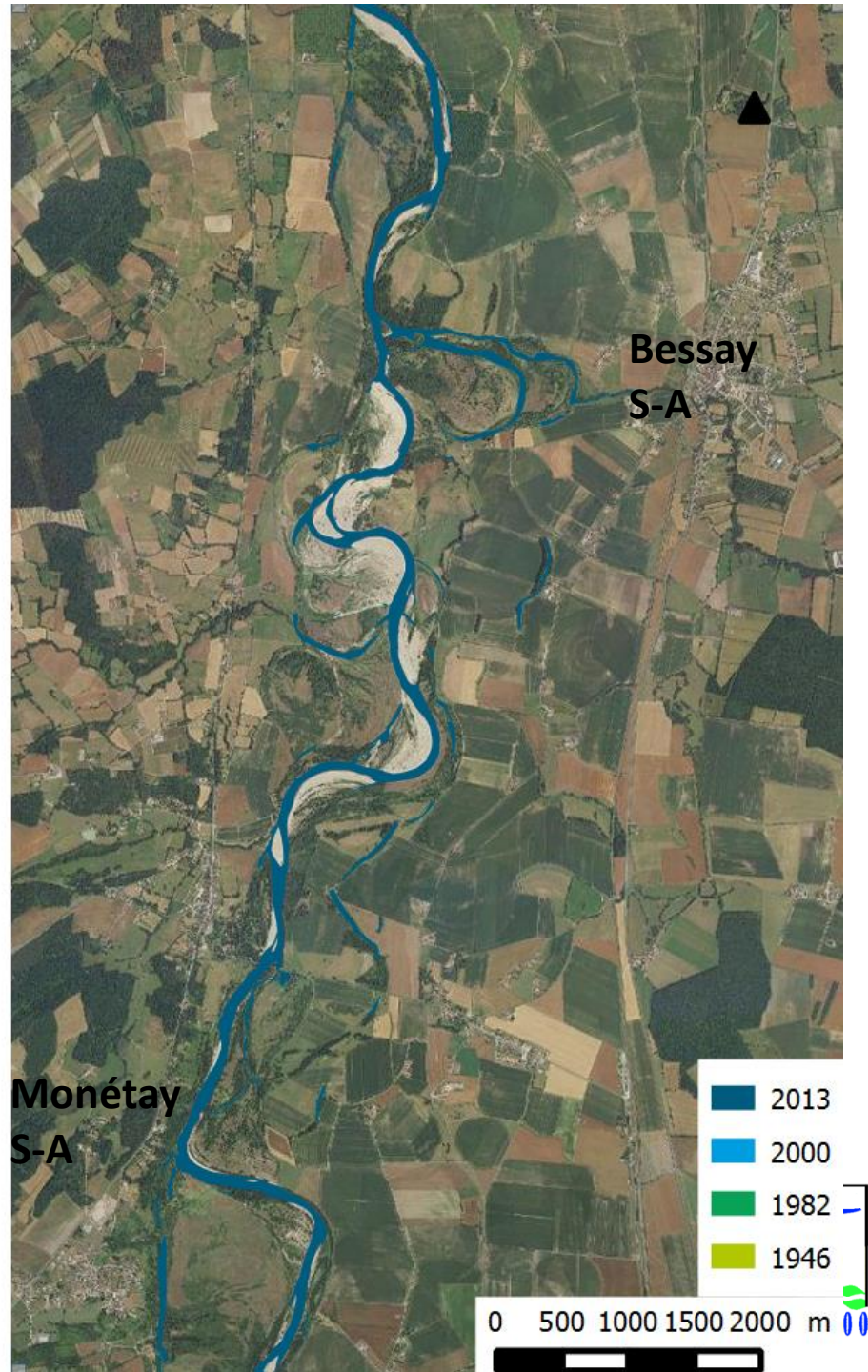
➤ Favoriser le maintien d'une dynamique fluviale active et d'un espace de liberté

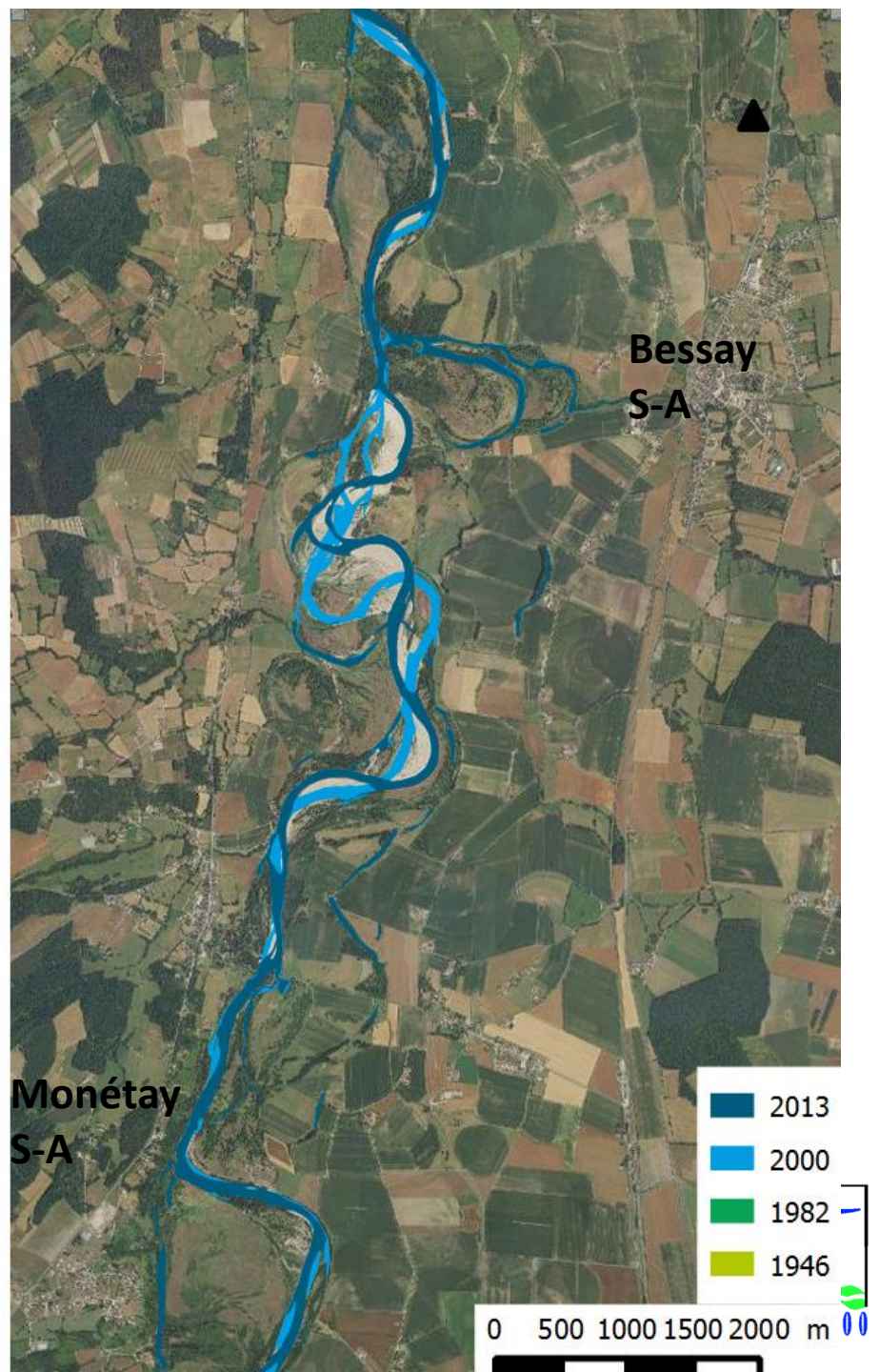
Actions inscrites dans les DOCOBS actuels des 3 sites du Val d'Allier :

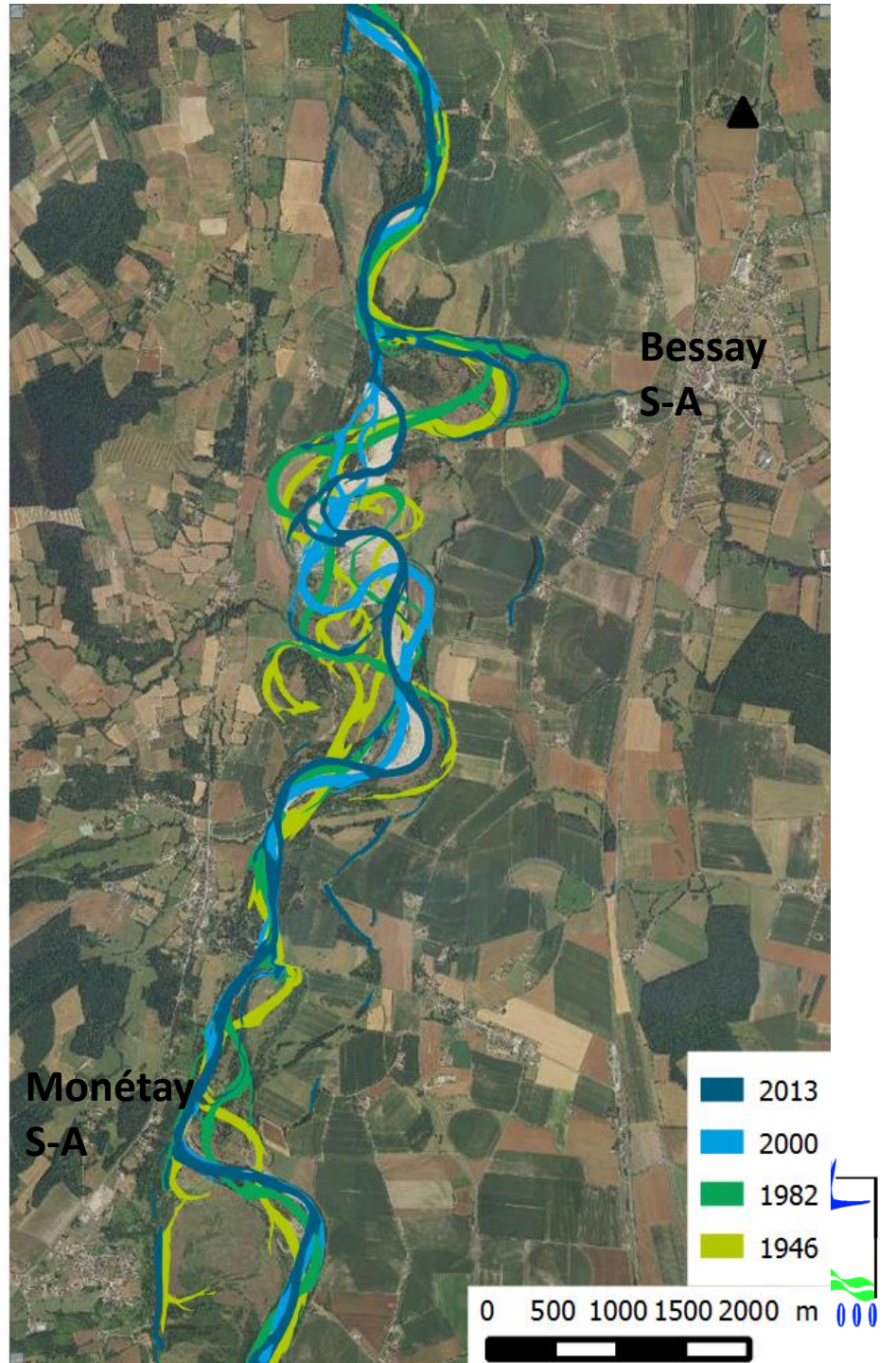
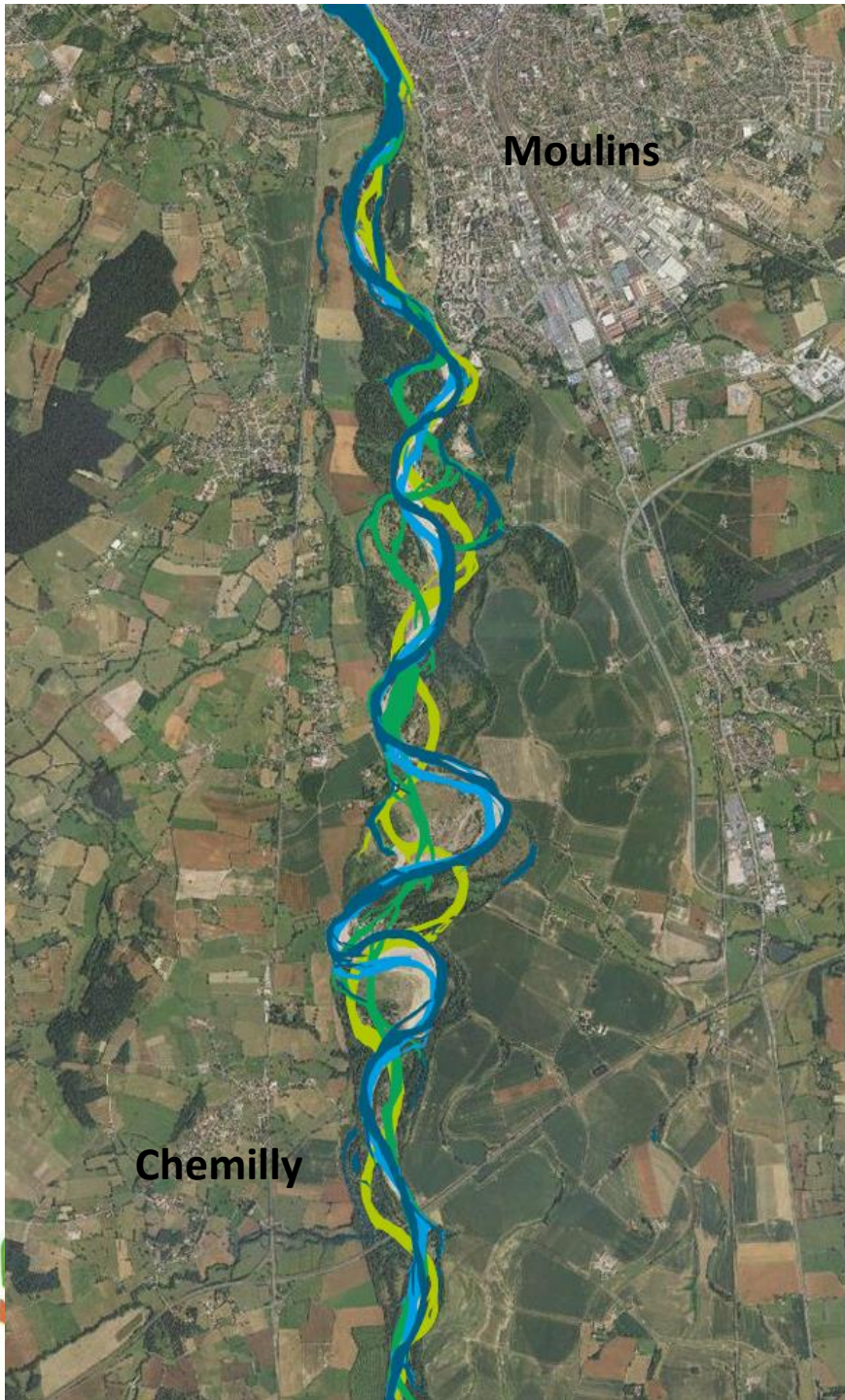
- **A. Animation des Docob**
- **F1. Animation foncière**
- **F2. Acquisitions foncières**
- **F3. Autres actions foncières (location, convention...)**
- **F4. Dédommagement des propriétaires sur les zones d'érosion**
- **GM2. Limitation des endiguements**
- **GM4. Principe sur l'intégration éventuelle des anciennes gravières dans la zone de divagation de l'Allier**
- **GU1. Restauration et entretien des annexes hydrauliques**
- **GU2. Plan de développement des zones de captage**
- **CO2. *Sensibilisation* Mise en place d'une information spécifique à destination des usagers du site**

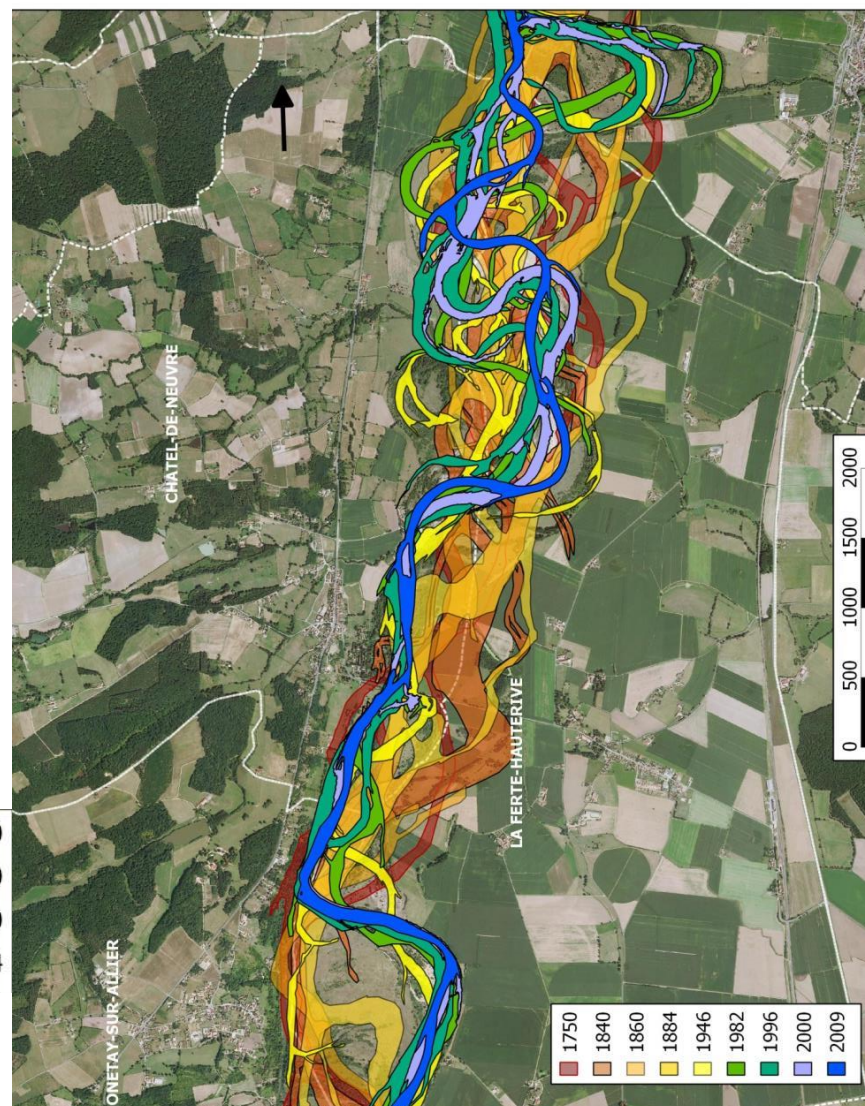
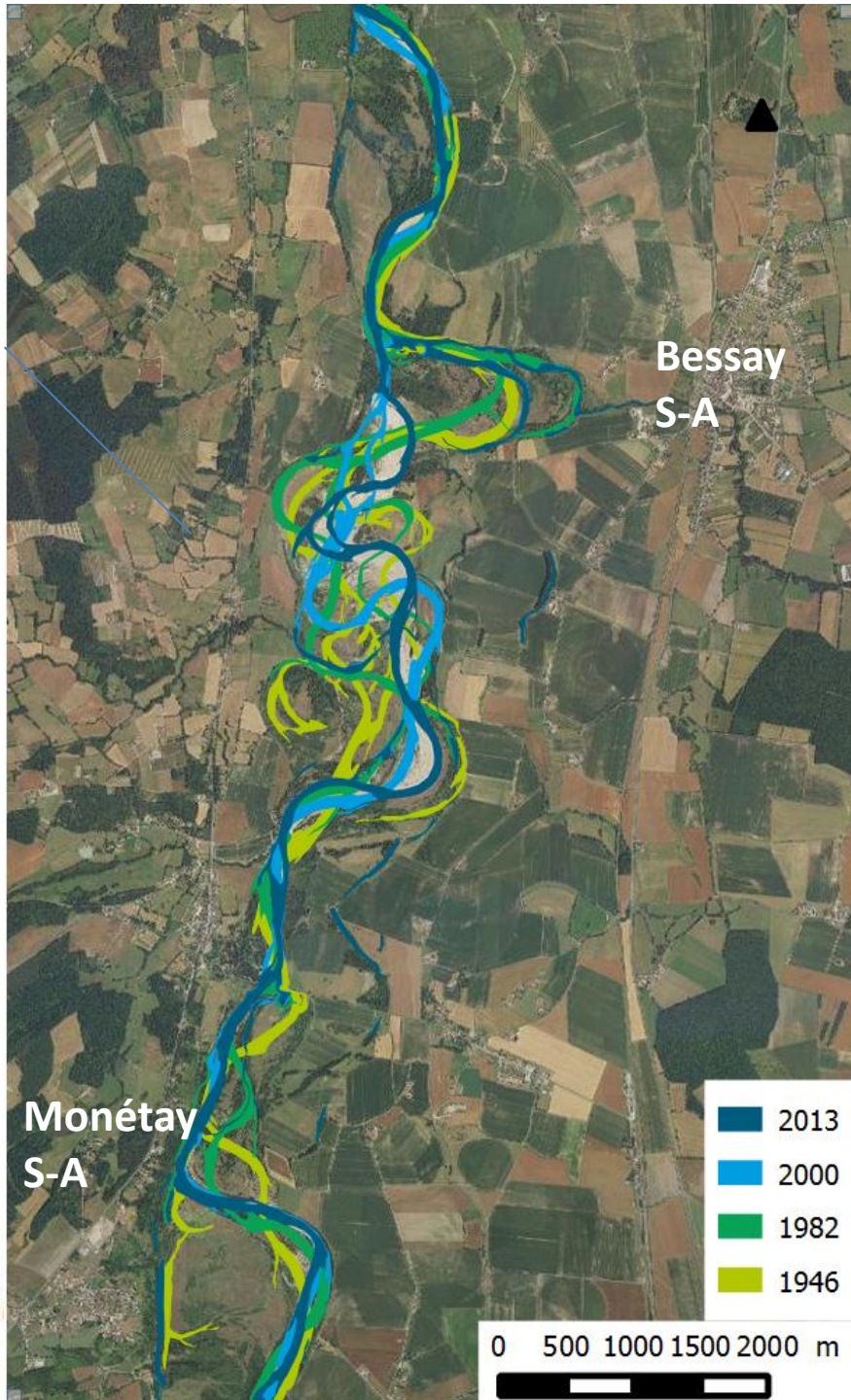
➤ Favoriser le maintien d'une dynamique fluviale active et d'un espace de liberté

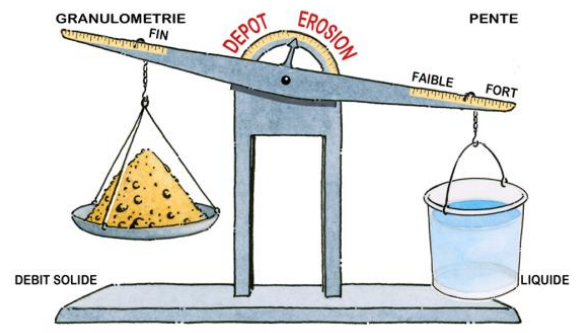
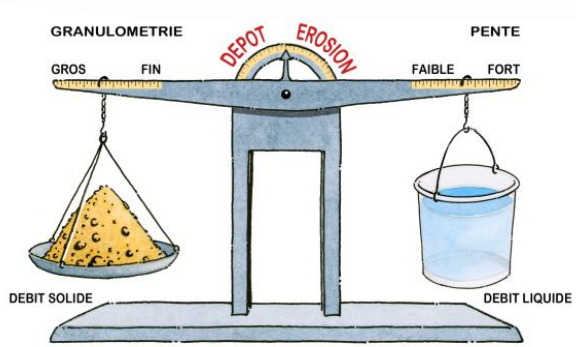
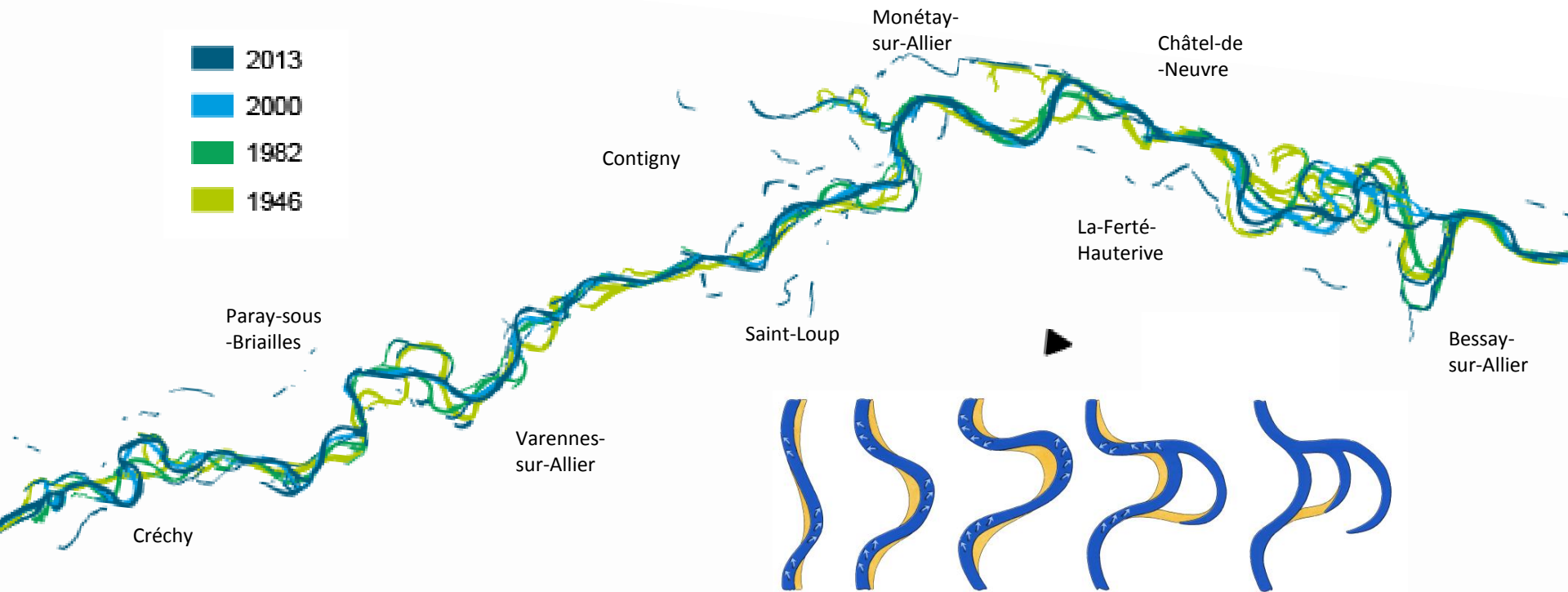












Dynamique fluviale, moteur de création d'une mosaïque de milieux naturels



Prairies

Boires

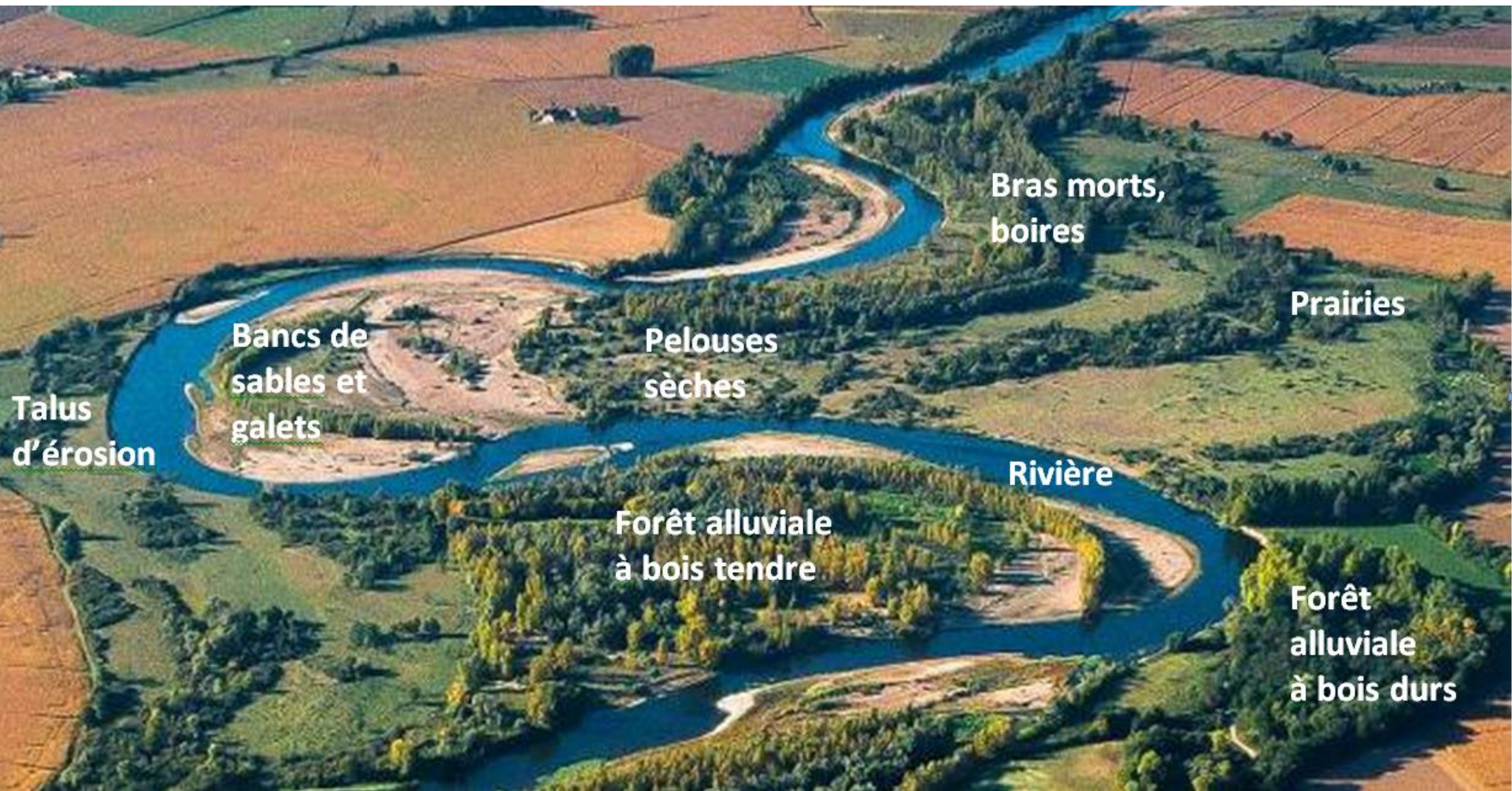
Pélouses
sèches

Forêts alluviales

Bancs de
sables et
de galets

Talus

Rivière



Dynamique fluviale perturbée par

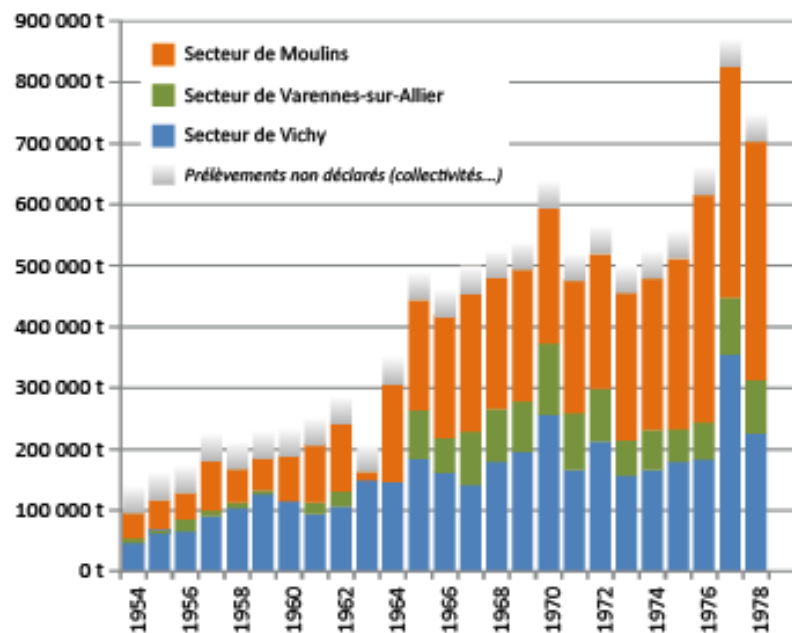
- l'exploitation intensive des granulats
- les protections de berge

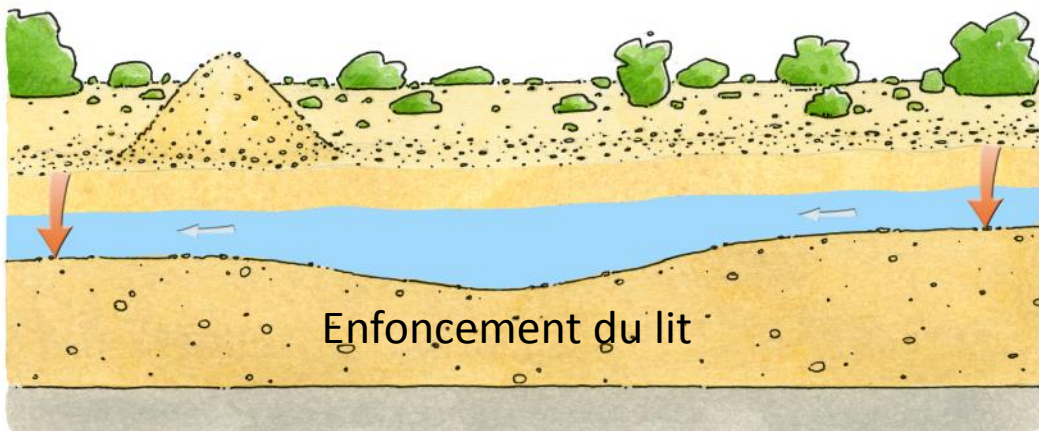
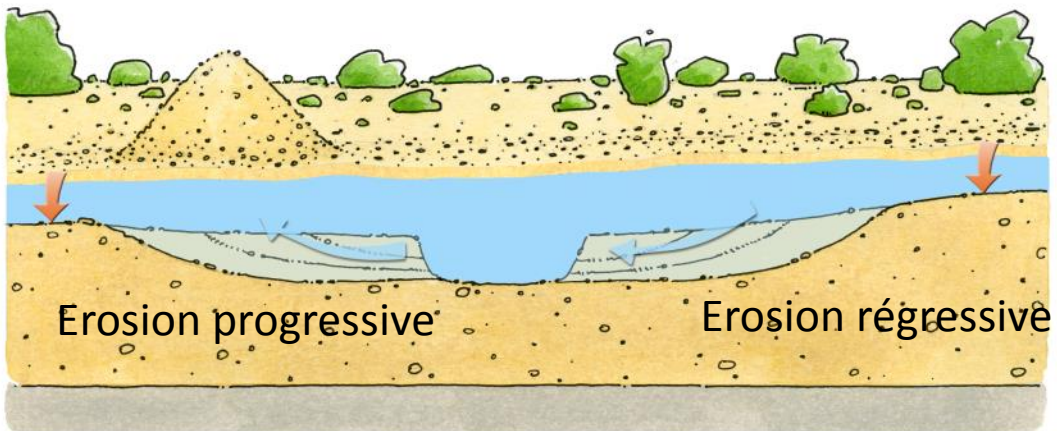
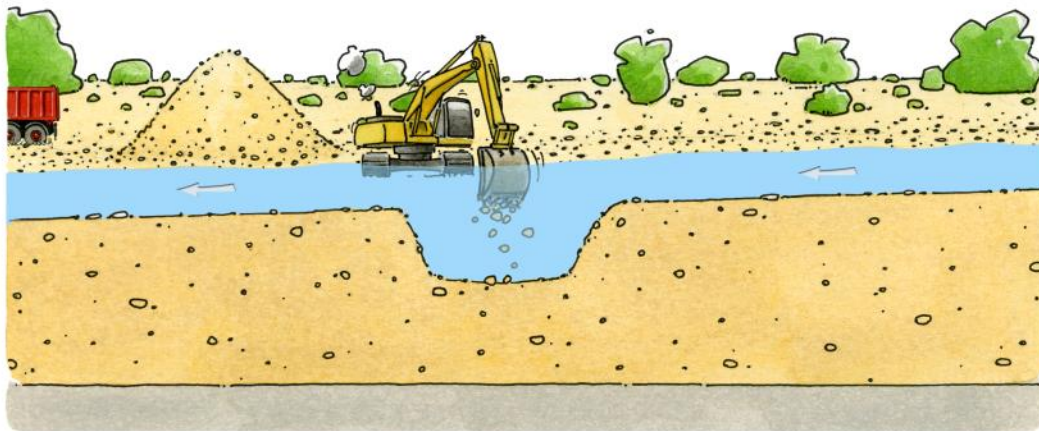
Dynamique fluviale perturbée par

- l'exploitation intensive des granulats



Volume d'alluvions exploités sur le val d'Allier





Des perturbations engendrant un enfouissement du lit

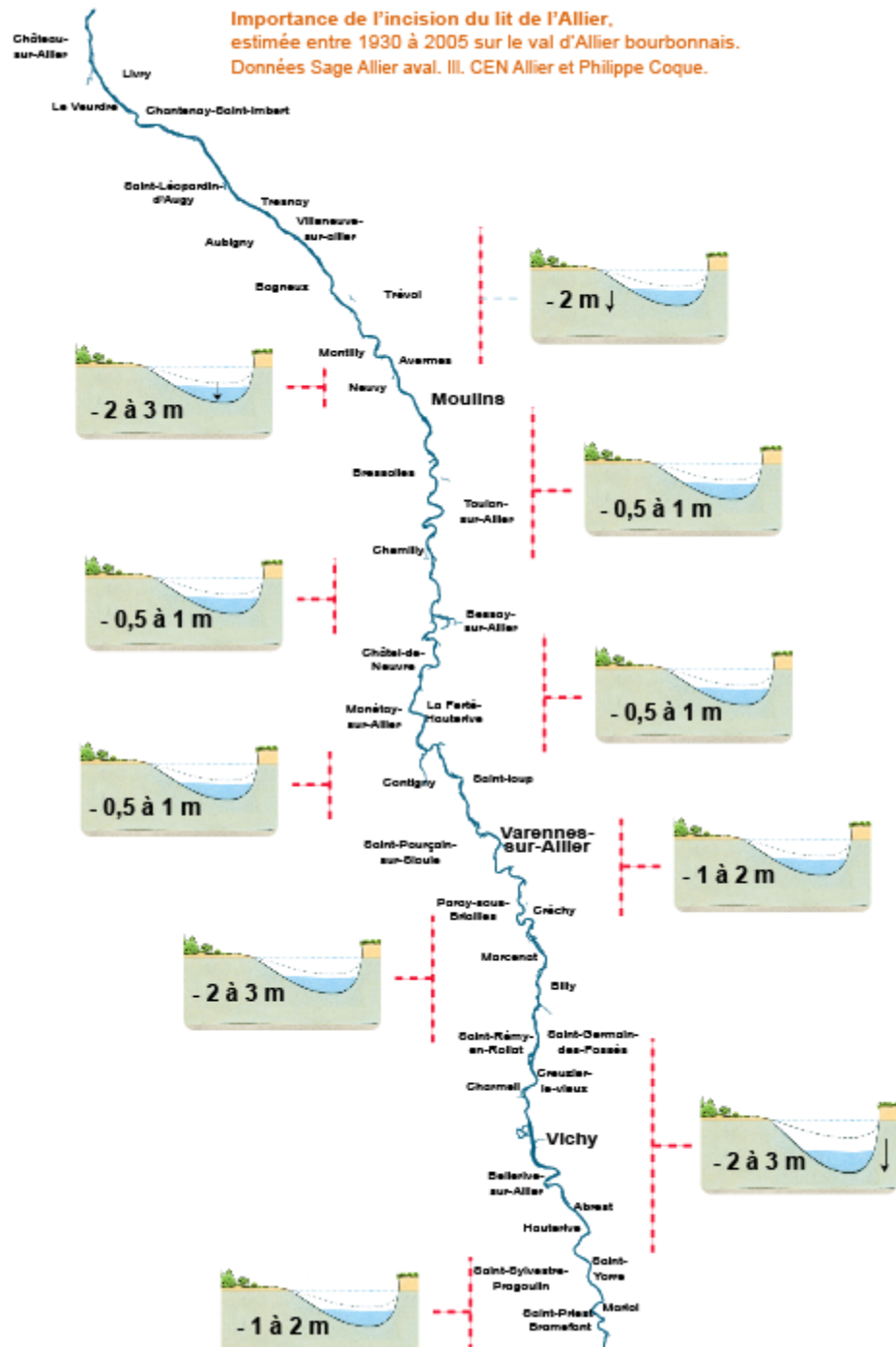
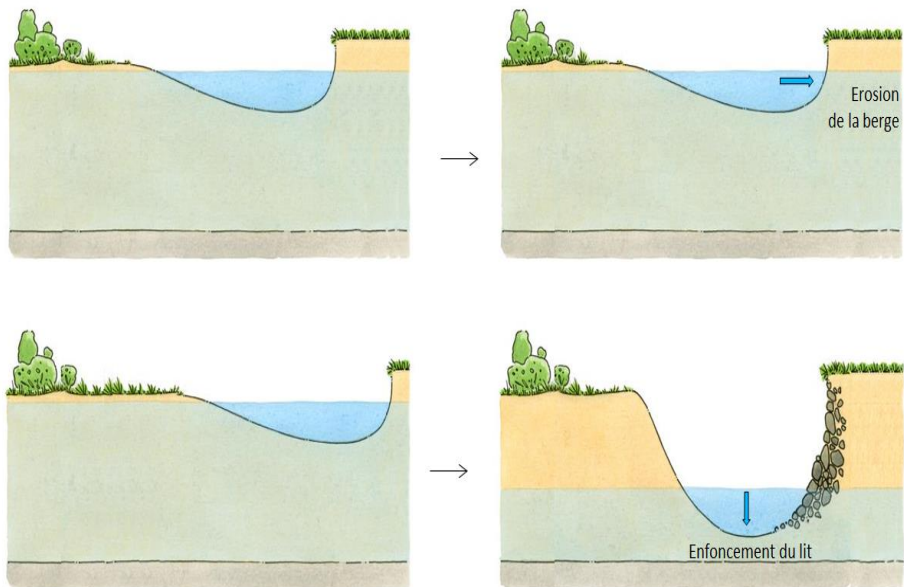
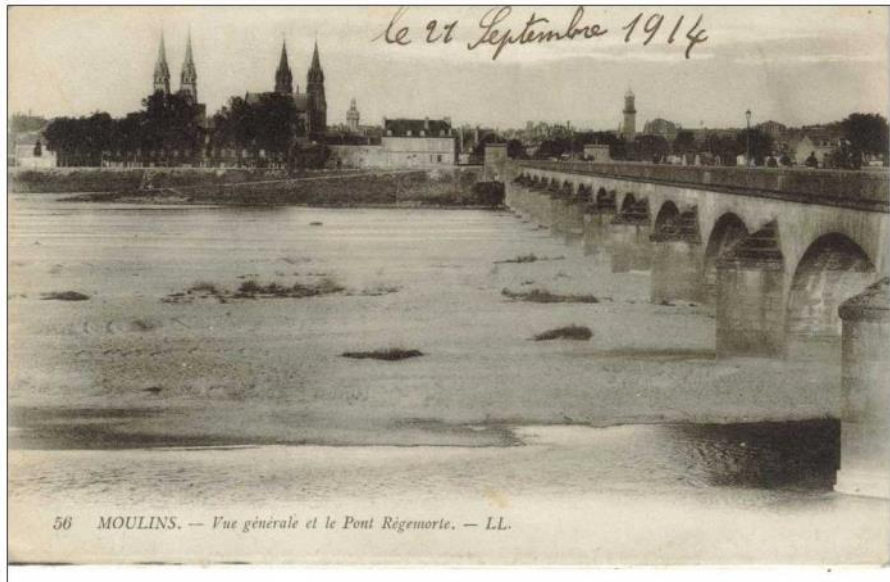


Illustration de l'enfoncement du lit



24gerard45

www.delcampe.net



Pont Régemortes :

Le radier était enfoui à l'origine sous 1 m de sable.

Avec l'enfoncement du lit, il forme aujourd'hui une marche de l'ordre de 2 m.

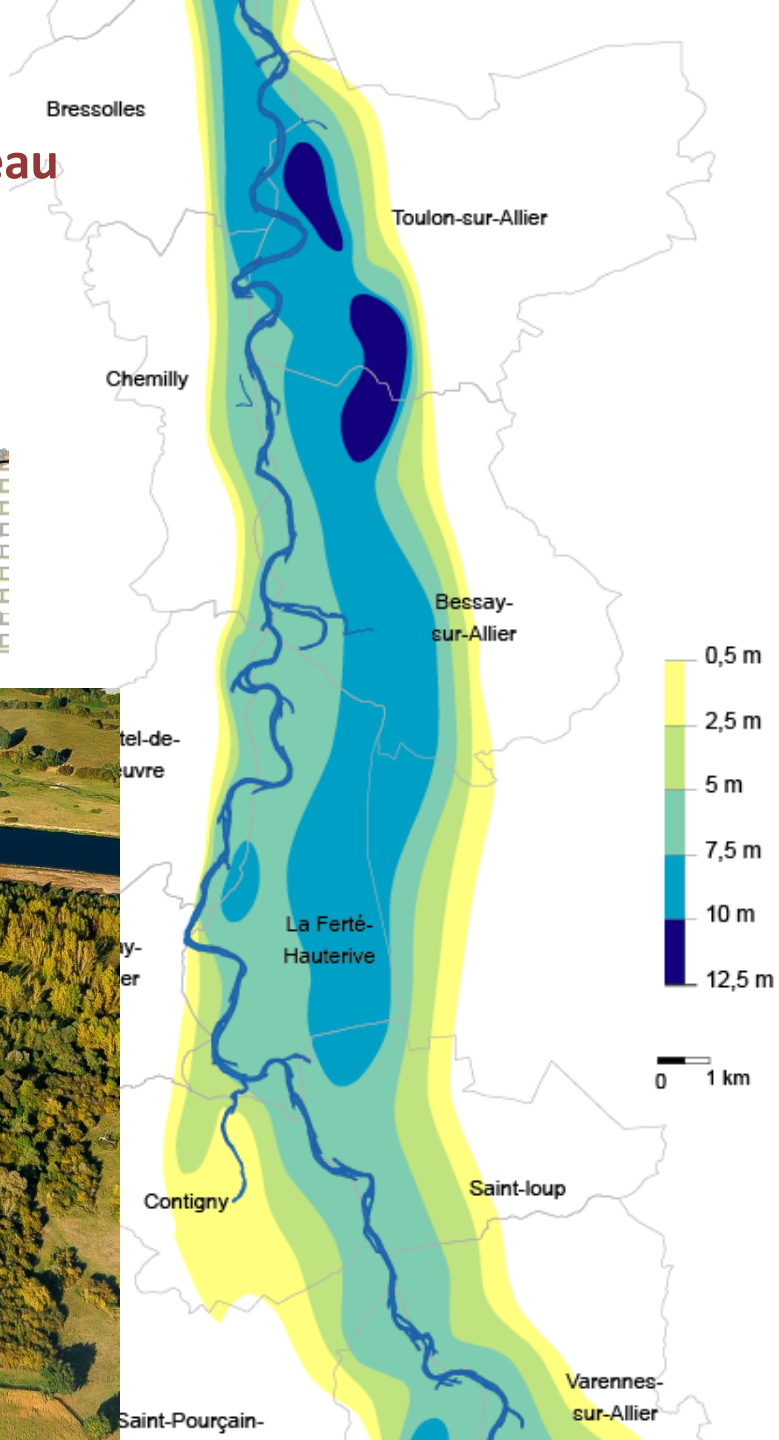
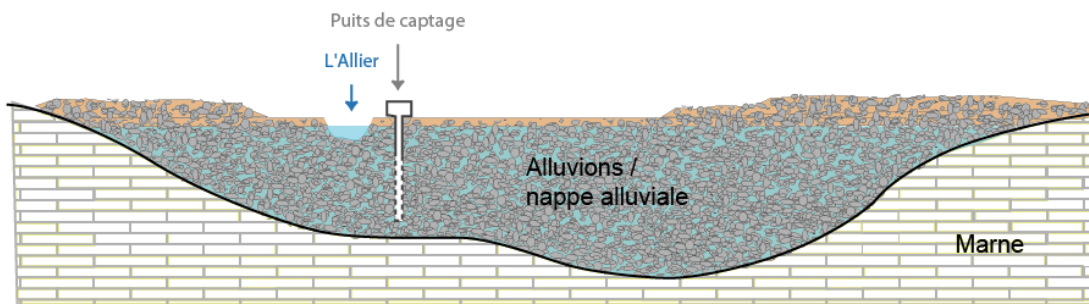
Incidences de l'enfoncement du lit

- sur la ressource en eau
- sur la biodiversité
- sur la stabilité des ouvrages
- sur les zones d'expansion des crues



Dynamique fluviale, garante de la préservation de la ressource en eau

Nappe alluviale de l'Allier, vaste réservoir d'eau



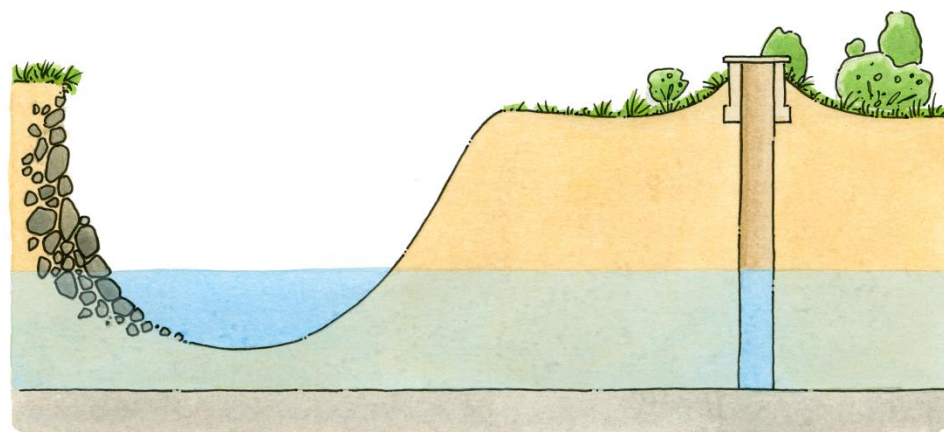
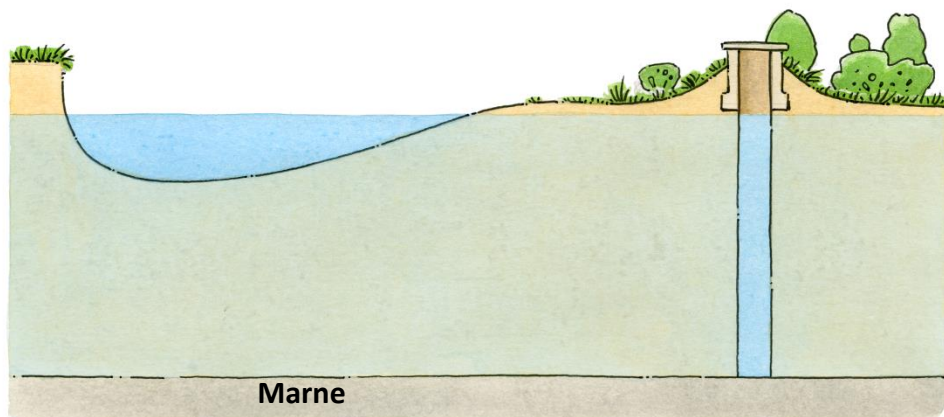
Nombreux puits de captages d'eau potable au plus près de la rivière



***⇒ Alimentation en eau potable pour
+ des 2/3 des habitants du département de l'Allier***

Incidences de l'enfoncement du lit

sur la ressource en eau

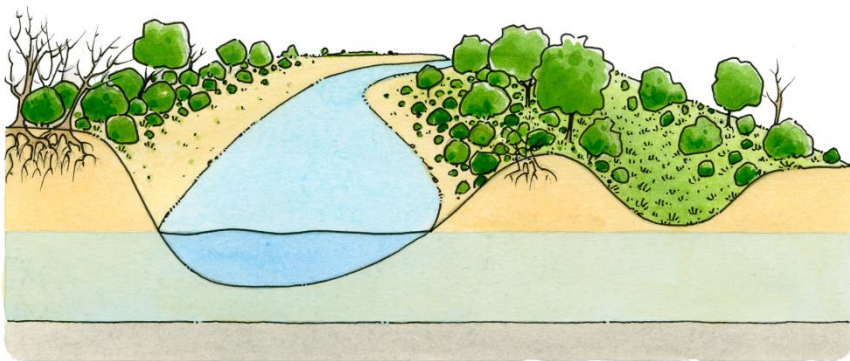
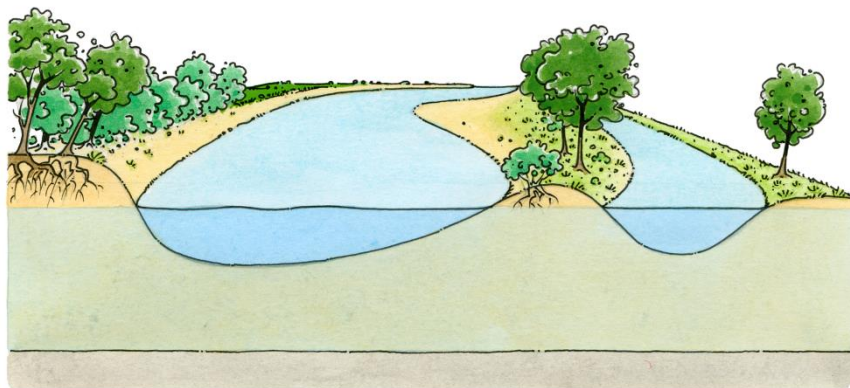


**Réduction du volume
de la nappe alluviale**

**Abandon de puits de captage,
faute de ressource**

**Non renouvellement du filtre
naturel joué par les alluvions**

Incidences de l'enfoncement du lit sur le patrimoine naturel



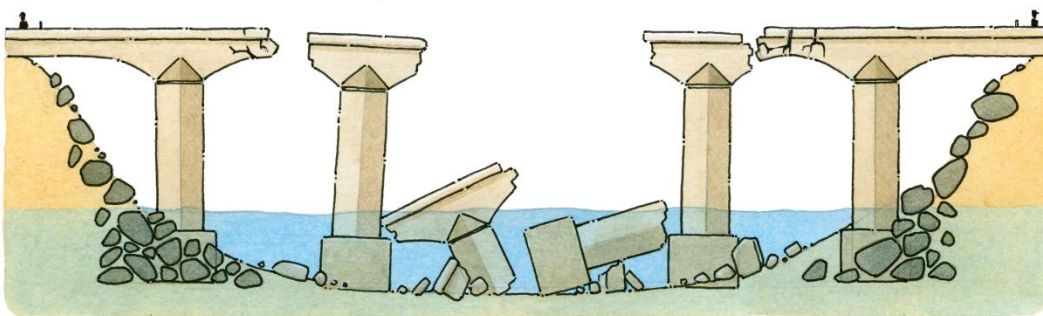
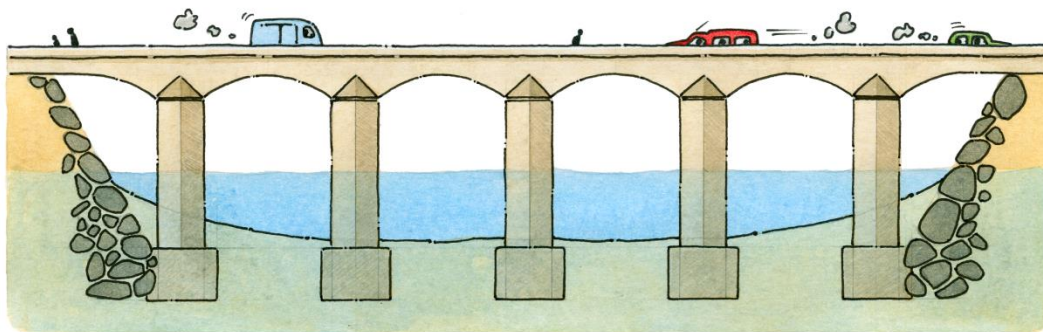
Chenalisation

Disparition du moteur de renouvellement des milieux

Perte de lien avec la nappe :
Assèchement des bras morts,
zones humides,
modification des boisements

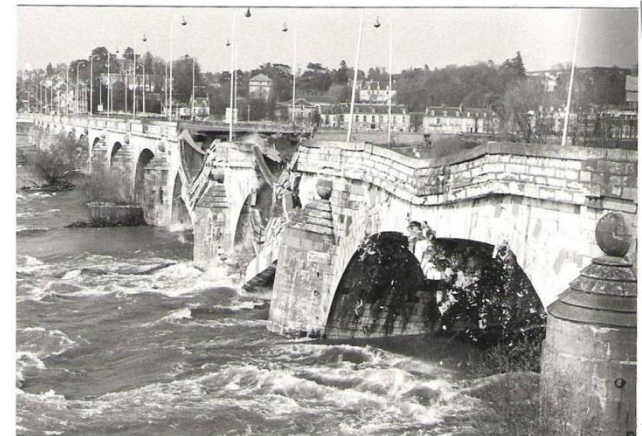
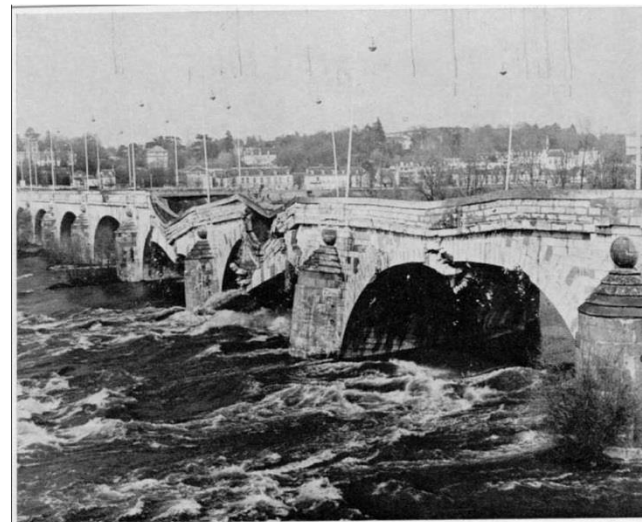
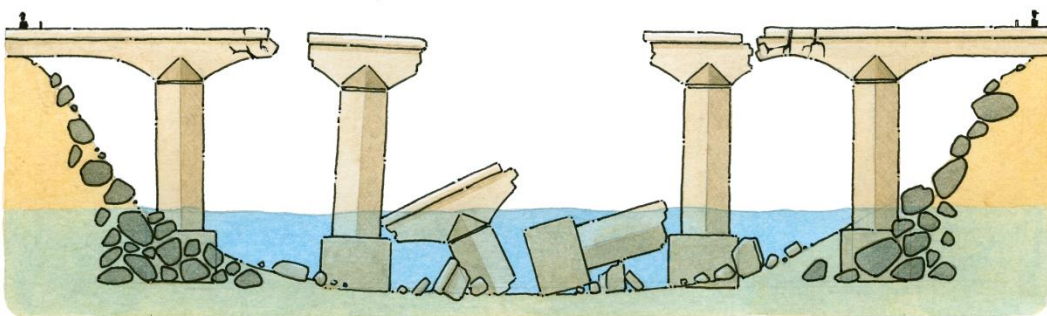
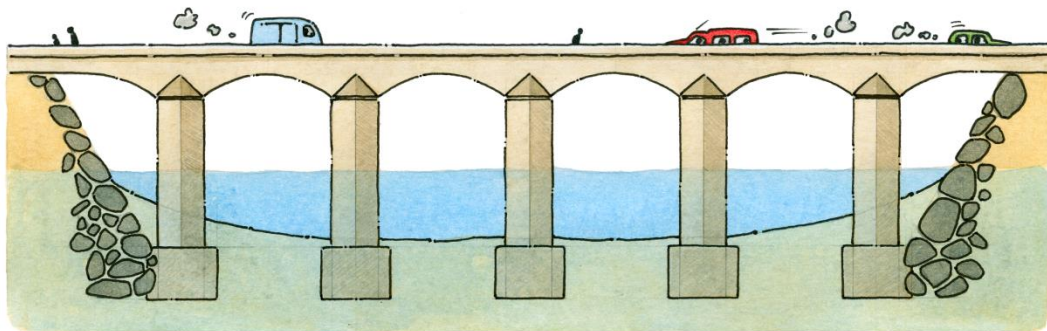
Incidences de l'enfoncement du lit

sur les aménagements, ouvrages d'art



Fragilisation des ponts,
ouvrages de protection de berges

Incidences de l'enfoncement du lit sur le patrimoine naturel



Incidences de l'enfoncement du lit

sur les zones d'expansion des crues



Dynamique fluviale garante de la préservation

- du patrimoine naturel
- de la ressource en eau potable
- de la stabilité des ouvrages d'art
- des zones d'expansion des crues



➤ Favoriser le maintien d'une dynamique fluviale active et d'un espace de liberté

Objectif toujours pertinent pour la sauvegarde du patrimoine naturel visé par Natura 2000

Objectif intégré dans d'autres politiques d'aménagement du territoire en particulier

- le SAGE Allier Aval
- Le Plan Loire Grandeur Nature
- Natura 2000

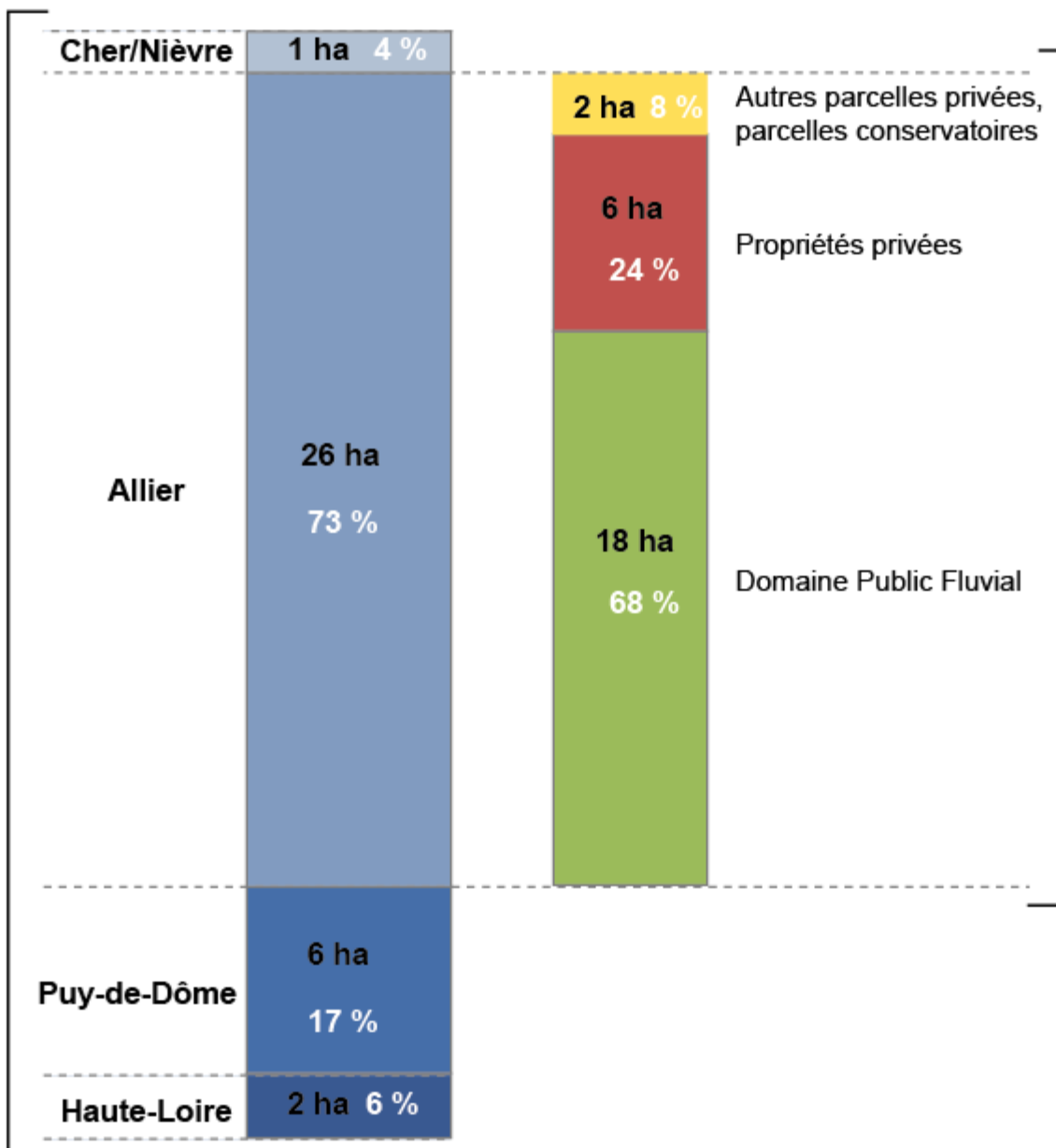
Complémentarité d'action

Nécessité de préserver la dynamique fluviale de l'Allier en maintenant des zones érodables

⇒ Préservation d'un espace de mobilité



Répartition géographique des surfaces annuellement érodées sur le cours alluvial de l'Allier
(de Brioude au Bec d'Allier)
35 hectares érodés par an



Nature foncière des surfaces érodées dans le département de l'Allier
(moyenne annuelle)

➤ Favoriser le maintien d'une dynamique fluviale active et d'un espace de liberté

Actions inscrites dans les DOCOBS actuels des 3 sites du Val d'Allier :

- **A. Animation des Docob**
- **F1. Animation foncière**
- **F2. Acquisitions foncières**
- **F3. Autres actions foncières (location, convention...)**
- **F4. Dédommagement des propriétaires sur les zones d'érosion**
- **GM2. Limitation des endiguements**
- **GM4. Principe sur l'intégration éventuelle des anciennes gravières dans la zone de divagation de l'Allier**
- **GU1. Restauration et entretien des annexes hydrauliques**
- **GU2. Plan de développement des zones de captage**
- **CO2. *Sensibilisation* Mise en place d'une information spécifique à destination des usagers du site**

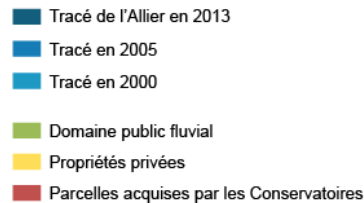
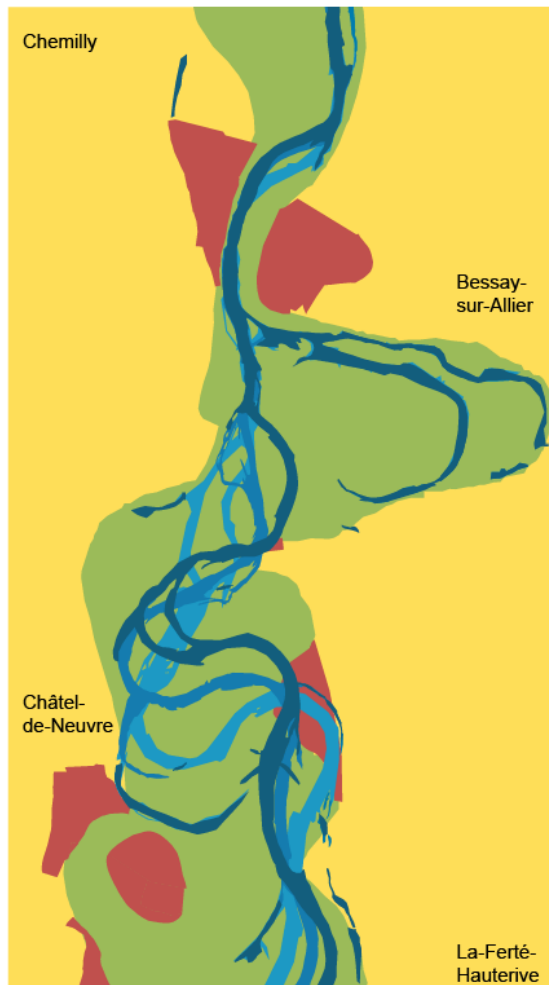
A. Animation du Docob

- **Nombreuses contributions pour**
 - expliquer les enjeux de la mobilité de l'Allier
 - trouver des alternatives aux projets susceptibles d'impacter la dynamique fluviale

- **Sensibilisation/information des**
 - Collectivités, services de l'Etat
 - Porteurs de projet

F. Actions foncières

- F1. Animation foncière
- F2. Acquisitions foncières
- F3. Autres actions foncières (location, convention...)
- F4. Dédommagement des propriétaires sur les zones d'érosion



0 250 500 750 1000 m



- Financements publics dédiés à l'acquisition de parcelles privées situées dans l'espace de mobilité par les collectivités ou les Conservatoires d'espaces naturels

- Acquisitions amiables par les CEN Allier et Auvergne

-> forme d'indemnisation pour les propriétaires

-> maintien d'un usage agricole

-> outil foncier pour permettre l'éloignement des parcelles de grandes cultures touchées par la mobilité

- **GM2. Limitation des endiguements**

- **Inventaire des protections de berges sur l'Allier** – CEN Auvergne 2010
Val d'Allier 03 : 38 km de protection de berge et 20 km de digues

Bloquent le dynamique fluviale sur environ 40% du linéaire de rivière
42 % protègent enjeux d'intérêt général ou de sécurité publique

- **Réglementation spécifique :**

Tout nouvel enrochement soumis à autorisation administrative

Si aucune alternative possible, mesures compensatoires pour compenser l'éventuelle réduction de l'espace de mobilité

-> désenrochements

- **Recherche d'alternatives à l'enrochement**

- **GM4. Principe sur l'intégration éventuelle des anciennes gravières dans la zone de divagation de l'Allier**

Evaluation du risque en cas de capture – étude en cours lancée par la DREAL

2 sites retenus dans l'Allier :

Gravière Jalicot à Neuvy
Plan d'eau Garbat à Billy



• GU1. Restauration et entretien des annexes hydrauliques

Programme d'entretien envisagé en 2000

Principe retenu à partir de 2003 :

- **Préservation de la dynamique fluviale pour favoriser la création, reconnexion naturelle des bras morts/boires**
- **Intervention possible sur les secteurs où la dynamique fluviale n'est plus suffisante**

Expérience de reconnexion de la boire de Gerbe à St-Germain-des-Fossés, réalisées par la Fédération de pêche

Vers une hiérarchisation des secteurs nécessitant des actions de reconnexion et entretien ?

Besoin suivis scientifiques



- **GU2. Plan de développement des zones de captage**

Niveau d'eau de la nappe alluviale étroitement liée à celui du lit de l'Allier
Nécessité de réduire l'impact des puits de captage sur la mobilité

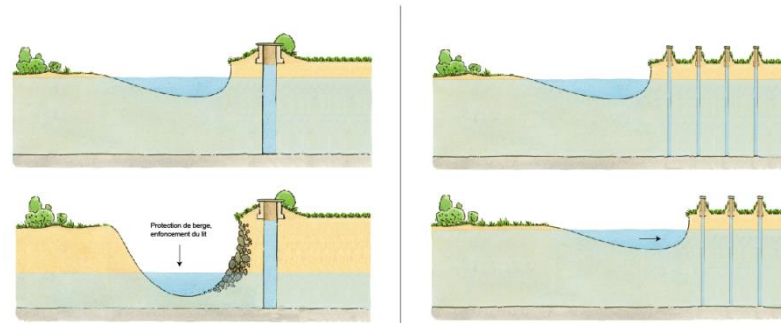
Grande majorité des puits de captage d'eau potable située au pied des ponts et bénéficient donc de protection de berges

Exemples d'interaction

Puits de captage des Monétay-sur-Allier

Puits de captage de Trévol

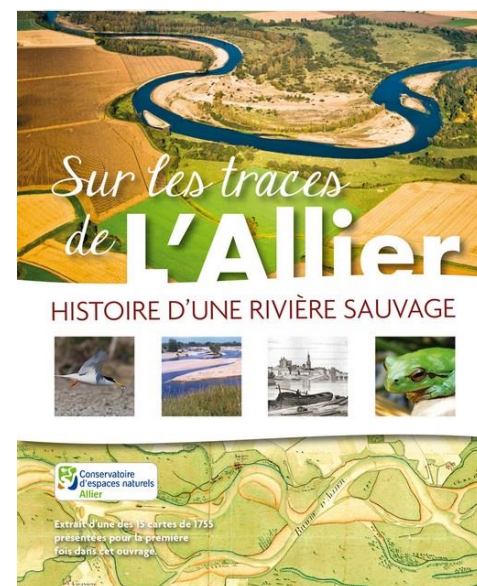
-> Intégration de la mobilité de l'Allier pour la pérennisation des zones de captages



- **CO2. Sensibilisation** Mise en place d'une information spécifique à destination des usagers du site

Via Natura 2000

Via autres projets comme Sur les traces de l'Allier



➤ Favoriser le maintien /voire la restauration d'une dynamique fluviale active au sein d'un espace de liberté /mobilité

<i>Nouvelles actions du Docob</i>	<i>Actions des Docob 2003-2004</i>	
	A.	Animation du Docob
	CR.	Coordination des procédures et reglements
	F1	Animation foncière
	F2	Acquisitions foncières
	F3	Autres actions foncières
	F4	Dédommagement des propriétaires sur les zones d'érosion
	GU1	Limitation des endiguements
	GM4	Principe sur l'intégration éventuelle des anciennes gravières dans la zone de divagation de l'Allier
	GU2	Plan de développement des zones de captages
	GM2	Restauration et entretien des annexes hydrauliques
	CO2	Mise en place d'une information spécifique à destination des usagers du site

➤ Favoriser le maintien /voire la restauration d'une dynamique fluviale active au sein d'un espace de liberté /mobilité

<i>Nouvelles actions du Docob</i>	<i>Actions des Docob 2003-2004</i>	
Veille pour l'intégration de la dynamique fluviale dans les projets d'aménagement du territoire	A.	Animation du Docob
Acquisition foncière au sein de l'espace de mobilité	CR.	Coordination des procédures et règlements
	F1	Animation foncière
	F2	Acquisitions foncières
	F3	Autres actions foncières
Priorisation pour compenser exploitations agricoles touchées par l'érosion Eloignement amiable des surfaces de grandes cultures soumises à l'érosion	F4	Dédommagement des propriétaires sur les zones d'érosion
Limitation voire suppression de protection de berges A REFORMULER	GU1	Limitation des endiguements
Veille-gestion des gravières au regard de la dynamique fluviale	GM4	Principe sur l'intégration éventuelle des anciennes gravières dans la zone de divagation de l'Allier
Intégration de la dynamique fluviale pour la pérennisation des zones de captages d'eau potable	GU2	Plan de développement des zones de captages
Restauration et entretien des annexes hydrauliques	GM2	Restauration et entretien des annexes hydrauliques
Sensibilisation, information aux enjeux de la dynamique fluviale	CO2	Mise en place d'une information spécifique à destination des usagers du site

Calendrier prévisionnel

Jeudi 15 octobre à Chatel-de-Neuvre :

- gestion et restauration des milieux naturels (hors volet agricole)

Vendredi 16 octobre à Varennes-sur-Allier :

- gestion et restauration des milieux naturels (volet agricole)

Lundi 19 octobre à Chatel-de-Neuvre :

- communication, sensibilisation, valorisation

Mardi 20 octobre 2015 à Varennes-sur-Allier :

- connaissance, suivis des milieux naturels et des espèces

Automne 2015 : Remise à jour du Docob

Début 2016 : Copil validation réactualisation Docob

(transmission 1 mois avant du document aux membres du Copil pour relecture et remarques)

Merci pour votre participation !



© Philippe BUSSE

